



Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2019/092

Paris, le 21 juin 2019

Monsieur le Ministre,

Suite à votre annonce relative au rendez-vous salarial au titre de l'année 2019 qui se déroulera le mardi 2 juillet prochain et compte tenu des éléments qui ont été présentés par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique lors de la réunion technique du 18 juin dernier, la **FA-FP** a l'honneur de vous solliciter afin de vous présenter de manière détaillée ses revendications en matière de revalorisations salariales indiciaires.

Nos revendications qui s'inscrivent dans le prolongement des dispositions de l'accord relatif aux Parcours Professionnels, aux Carrières et aux Rémunérations (PPCR) portent notamment sur :

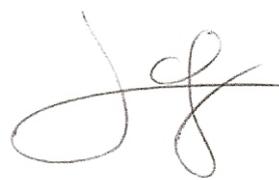
- La poursuite et l'amplification du transfert « prime / points » amorcé par l'accord PPCR.
- Une revalorisation indiciaire permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat.
- La poursuite de la revalorisation des grilles indiciaires selon des critères transparents intégrant de manière objective les niveaux de formation, de qualification, d'autonomie et de responsabilité des personnels qui assurent des missions de Service public.
- La poursuite de l'harmonisation des grilles indiciaires des corps et cadres d'emplois homologues, au niveau des trois versants de la Fonction publique. Les carrières des corps et cadres d'emplois de catégorie C et B ont été harmonisées. Ce n'est pas le cas en A et A+.

Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Cette priorité donnée au traitement indiciaire s'appuie sur une démarche cohérente qui vise à la fois :

- A aborder ce rendez-vous salarial avec une exigence d'équité tant au niveau des missions exercées qu'entre les femmes et les hommes.
- A harmoniser les rémunérations au niveau des trois versants et au sein de chaque versant afin de minorer le frein à la mobilité que représente la part indemnitaire.
- A renforcer et pérenniser la part de rémunération effectivement prise en compte pour le calcul des pensions.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre sollicitation, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.



Bruno COLLIGNON
Président de la **FA-FP**